

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU LUNDI, 15 MAI 1797.

De Milan, le 4 Mai.

Le général en chef Buonaparte est arrivé ce matin dans cette ville. L'on attend avec impatience les nouvelles ouvertures que ce commandant en chef doit faire.

Il arriva encore avant-hier ici, 2000 hommes de troupes Vénitiennes qui ont été faits prisonniers à Verone. Les dommages que cette dernière ville a éprouvés pendant le siège, sont moins considérables qu'on ne l'avoit dit d'abord. Tout y est dans ce moment tranquille. Une proclamation, publiée le 1^{er} de ce mois, semble annoncer que les françois sont résolus de disposer du Veronese comme d'une conquête. Cependant l'on assure d'un autre côté, qu'il a été entamé de nouvelles négociations avec la république de Venise, et que tout fait croire qu'elles auront une heureuse issue. Ce qu'il y a de certain, c'est que les troupes françoises qui s'étoient avancées au de-là de Vicence et Padoue, n'ont formé aucune entreprise ultérieure.

Suivant les lettres de Brescia, du 30 Avril, l'insurrection des habitans de la vallée de Sabbia n'est pas encore entièrement apaisée. Le général de brigade Serviez, commandant de la province de Brescia, est occupé dans ce moment à les réduire. Il leur a adressé la proclamation suivante, datée du quartier-général de Gardone le 27 Avril.

„Vous êtes sans doute informés, citoyens, du traité de paix entre la République françoise et l'Empereur, et vous savez qu'un des principaux articles qu'il contient, est la liberté de l'Italie. L'on vous a fait aussi savoir, que l'intention du général Buonaparte est de soutenir la révolution Bresciane, et que cette révolution n'a pour objet que les intérêts du peuple, qui

fera dirigé et gouverné à l'avenir par les représentans. Citoyens, vous avez été trompés jusqu'à présent: écoutez la voix de la raison et celle du bien public; soyez attachés à vos familles, votre intérêt vous le commande. Si, dans trois jours, toutes les communes de la vallée de Sabbia n'ont pas déposé les armes, et n'envoyent point des députés à Brescia, je marcherai contre elles, et je ferai un exemple terrible, surtout contre les chefs de la révolte. — *Signé Serviez.*

Le même général a écrit à l'évêque de Brescia la lettre suivante:

„Je vous prévins, Monsieur l'évêque, que la plus grande partie de vos curés ne prêchent jamais l'évangile au peuple. Je veux la tranquillité & l'attachement aux loix, aux propriétés & aux familles. Je vous prie de leur écrire sur cet objet, & d'y donner la promulgation de toutes les loix, proclamations & ordres qui seront en voyés, & de leur inspirer le plus grand attachement à la révolution. Vous annoncerez qu'elle n'a pour but que le bien du peuple & l'extirpation des abus, surtout ceux d'une infâme oligarchie. Veuillez aussi les informer, que le général Buonaparte ayant conclu avec l'Empereur la paix qui donne la liberté à l'Italie, a pris la résolution formelle de soutenir la révolution Bresciane, qui certainement ne fera point une chimère. — *Signé, Serviez.*

Suite de Paris, du 6 Mai.

Des lettres particulières, venues de l'Espagne, annoncent qu'on y est dans les plus vives inquiétudes sur le sort des colonies espagnoles dans l'Amérique du Sud. Déjà, avant la déclaration de la guerre, des mouvemens populaires avoient éclaté sur différens points de ces possessions lointaines; la politique du cabinet de Londres n'aura point laissé échapper l'occasion d'attiser le feu de la discorde; la perte de la dernière bataille navale empêchera la cour de Madrid de porter à la défense de ses colonies des secours considérables; les forces qui sont à la

disposition du marquis de Solano dans les Indes-Occidentales ne fussent aucunement pour repousser les attaques combinées des escadres angloises. Une prompte paix pourroit seule garantir l'Espagne contre le malheur qui la menace. L'indépendance de l'Amérique du Sud porteroit à la puissance espagnole le coup le plus mortel. (*Veridique*).

La comtesse Desparbes, épouse de l'ancien gouverneur de Saint-Domingue; cette rose qui, dans son printemps, brilla à côté des lys de la France, et qui ne comptoit parmi ses ancêtres que des maréchaux de France, des généraux d'armée, des ducs, des comtes et des marquis; oh bien! elle vient de secouer tous les vieux préjugés, et de prouver qu'elle n'est pas étrangère à la régénération de la France; c'est après quarante ans de mariage qu'elle a demandé et obtenu le divorce pour incompatibilité d'humeur. Elle s'est alliée à un perruquier, un aubergiste et un fellier; quelle force de patriotisme! Elle fut jadis dévote, aujourd'hui elle est académicienne; Barrère et James l'ont portée sur le Parnasse..... Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce divorce, c'est que l'officier qui l'a prononcé est un ancien domestique des deux partis qui, après avoir passé par tous les grades de la maison, étoit parvenu à celui de valet-de-chambre; qui d'un seul mot a annulé un contrat signé par le Roi, la Reine, les princes et tous les grands de la cour. (*Annales*).

On vient de faire le relevé des journalistes que la révolution a dévorés; on en compte 17 de guillotins; 3 ou 4 morts de faim; cinq en fuite; et 30 ou 40 d'incarcérés plus ou moins longtems. Cela n'empêche pas que nous n'ayons aujourd'hui plus de 150 journaux.— On a publié en même tems une liste des principaux membres du corps législatif, qui ont péri de mort violente, ou qui ont été obligés de s'expatrier: ce qui n'empêche pas que nous n'ayons 7 cent 50 législateurs. *Dans l'assemblée constituante*: Mirabeau, empoisonné; Dépremesnil, Barnave, Chapelier, Thouret, d'Orléans, Rabaut de Saint-Etienne, guillotins. Clermont-Tonnere et la Rochefoucault, assassinés. Mounier, Lally-Tollendal, d'Aiguillon, Maury, Cazalès, en fuite. Lafayette et Bureau de Pusy, en prison. *Dans l'assemblée législative*: Vergniaux, Guadet, Genonné, Ducos, Fonfrède, Briffot, Fauchet, guillotins. *Dans la convention*: Péthion Rolland, Buzot, Condorcet, morts de faim, de misère, ou dévorés par des loups. Danton, Lacroix, Camille-Desmoulins, Phelipeaux, Robespierre, Couthon, Saint-Just, Carrier, guillotins; trois de fusillés, cinq dans les prisons de Vendôme, dix assassinés, sept suicidés.

On lit dans plusieurs journaux l'article suivant :

„Le ministère anglois a reçu de ses espions, l'avis qu'il alloit partir de Brest une escadre aux ordres de l'amiral Richery, destinée pour les isles de France et de Bourbon, et ayant à bord des commissaires du pouvoir exécutif, chargés de faire exécuter dans ces deux isles, le redoutable décret de l'affranchissement des esclaves. La conquête de ces deux belles colonies n'a cessé d'entrer dans les plans hostiles du cabinet de Londres; mais l'entremise pouvoit être hazardeuse et dispendieuse: cette affaire a été gravement et longtems discutée, dans un comité de ministres, dont le résultat a été que l'expédition de Richery rempliroit parfaitement les vues de l'Angleterre, en leur épargnant les frais et risques de l'expédition; attendu que l'exécution de l'arrêté du Directoire ne pourroit manquer de faire égorgés les blancs par les gens de couleur, et les gens de couleur par les noirs; après quoi il seroit encore plus aisé à la foible escadre angloise de s'emparer des deux isles, qu'il ne l'a été de s'établir dans quelques points de Saint-Domingue. En conséquence, le lord Spencer, ministre de la marine, a expédié à tous nos amiraux et chefs d'escadres, l'ordre de ne point attaquer l'amiral Richery s'ils le rencontrent en mer.

Je trouve (dit le *Grondeur*) qu'une révolution a plusieurs traits de ressemblance avec une partie de *biribi*. Mouvements rapides, revirements de fortune, prompts revers, craintes, inquiétudes, désespoir, acharnement, cupidité, avidité, chances, guignon, prospérité; tout cela se rencontre également dans le cours d'une révolution, et dans une partie de *biribi*.

„L'on connoit les effets de ce dernier jeu. Voyons ceux d'une révolution:

„Eh! bien, mon voisin, comment vous en va? les affaires ont-elles été passables? — Pas tout-à-fait. On m'a un peu lavé la tête. J'avois dix mille écus de rentes en 88; je vous cède, abandonne et transporte le reste de ma fortune, pour une bavaroise et une tasse de chocolat.

„Et vous, Madame la marquise, comment vous êtes-vous tirée de-là? — Avec un viager de cinquante écus. Mon château a été brûlé, mon argent volé, mes meubles pillés, mes chevaux requis, mes terres confisquées; et j'ai manqué d'être pendue à un arbre de mon parc. Mon mari s'est échappé; on a vendu ses meubles et immeubles. Il me restoit un fils; il s'est fait tuer au service de la république. Mes cinquante écus de viager sont le prix de son sang. *C'est la patrie reconnoissante qui me les promet.*

„A un autre. Ah! ah! c'est vous, Monsieur Richard! Eh bien! les petites affaires? — J'étois riche colon: les nègres ont massacré mes deux fils. Ma fille avoit épousé un négociant de Nantes; elle a péri avec son mari et les trois enfans. Il me reste, pour compagne et pour famille, une vieille servante; et, pour propriété, une inscription.

„Et vous, Mademoiselle; vous dont l'innocente modestie embellit jusqu'aux larmes qui coulent de vos yeux, veuillez me faire connoître votre situation. — Je suis orpheline; j'ai joui, dans mon enfance, des douceurs attachées à mon rang. Mes parens ont été sacrifiés. J'étois trop jeune pour être immolée avec eux; on se contenta de m'attacher au poteau pendant six heures. Les biens de mon père ont été vendus à ses assassins.

„Et vous, bon jeune homme, vous avez mieux réussi, j'espère. — J'ai gagné une jambe de bois, un œil de verre; j'ai perdu une cuisse avec toutes les dépendances, et deux petits os de l'avant-bras. Ainsi, j'ai fait perte et gain, comme vous voyez; mais la recette n'égale pas la dépense.

„Quant à moi, répond un autre, je n'ai pas à me plaindre. A la vérité l'on m'a retiré chevaux, cochers, carrosse, meubles, bijoux, contrats, mais je sais où tout cela se trouve; c'est mon ancien valet de chambre qui s'en est chargé. C'étoit autrefois un garçon très-fidèle; peut-être me réserve-t-il une surprise agréable.

„Oh! vous êtes de votre village, répond un voisin. Je ne me fie pas à ces *probius* là. J'avois prêté 200 beaux mille francs à un fermier-général, pour faire les fonds d'avance, (en d'autres termes, pour se carer) il a retiré ses enjeux; ses enfans sont rentrés dans tous ses biens. Ils m'ont payé avec un *transfer* sur le grand livre; et je me garderai bien de compter sur une arrière réflexion de leur part.

„Comment! je ne trouverai pas un seul homme qui ne murmure! tout le monde a donc perdu? — Non pas tout à fait. Il y a des gagnans. En voilà trois qui sortent. — Bonjour, Lasseur. Eh bien! mon cher, on dit que ta partie de révolution a été bonne. — Oui, un peu passable; j'ai gagné trois églises, deux couvens, une assez jolie terre d'émigré, six maisons nationales, un mobilier fort *de cur*.

„Je ne vous demande pas à vous, citoyen Aristide, si vous avez réussi; car vous êtes *franc du collier*. — C'est vrai; je me suis quelquefois trouvé en veine; mais actuellement, cela va *piano, piano*. Lorsque les riches dégringoloient, je ramassai quelques *scaboussures*; et je m'assurai un petit *bene*. Il ne m'en reste que

peu de chose; environ pour deux millions d'effets; (le pauvre malheureux!) J'ai obtenu une assez jolie place, non pas qu'elle vaille grand chose par elle-même, mais elle me donne de la considération; et, il faut être juste, on paie à présent la considération fort convenablement. — Et votre ami, le citoyen *Septembre*, est-il tranquille actuellement? — Oh! oui: il y a longtems qu'il n'est plus question de son *affaire*. Il est sorti de prison en Vendémiaire; il s'est signalé sur le champ de bataille, et l'on ne s'est pas montré ridicule de part et d'autre sur l'article des *compensations*. Il mène aujourd'hui un train de possédé. Il a épousé une petite comtesse, dont il avoit expédié le mari; car vous savez qu'à présent on ne fait plus d'attention à ces minucies-là. Le *préjugé* a disparu devant la fortune. (Le coquin dit vrai).

— Dans la séance du conseil des 500 du 4, Desmolières & Bontoux ont fait deux rapports au nom de la commission chargée de la révision des loix inconstitutionnelles. Après avoir tracé le tableau historique des époques révolutionnaires auxquelles se sont attachés les travaux de la convention & du corps législatif actuel, le dernier a proposé de rapporter la fameuse loi du 3 Brumaire, & celle additionnelle de cette loi rendue le 14 Frimaire; la loi du 21 Floreal & du 18 Fructidor, qui exclut de Paris & de Vendôme une certaine classe de citoyens. — L'impression & le journement ont été décrétés.

De Bruxelles, le 8 Mai.

Une grande partie du clergé de la ci-devant Belgique, vient d'adresser au gouvernement françois de fortes réclamations contre la déclaration qu'on exige de chaque ecclésiastique. Les principaux motifs de ces réclamations sont: que la constitution ne reconnoissant aucun culte, les prêtres ne peuvent pas être regardés comme fonctionnaires publics et distingués des autres classes de citoyens; que n'étant point salariés par le gouvernement, c'est une raison de plus de ne pas les regarder comme fonctionnaires; tout le mémoire est basé sur ces deux points. En attendant, comme plusieurs curés, vicaires et autres ministres du culte ont exercé leurs fonctions sans avoir fait la déclaration exigée, ils viennent d'être arrêtés et mis en prison. On est curieux de voir la fin de cette affaire, qui prend un caractère très-sérieux.

Divers régimens de cavalerie françoise de l'armée de Sambre et Meuse doivent venir cantonner dans l'intérieur de la Belgique; quelques-uns sont déjà arrivés à leur destination, et les autres ne tarderont pas de s'y rendre. La plupart des bataillons de fusiliers et de chasseurs qui ont été les plus maltraités dans les actions qui ont eu lieu, viendront aussi dans nos départemens pour se compléter, au moyen des jeunes gens de réquisition, ainsi que des re-

erues que l'on commence à lever dans la Belgique.

Les Autrichiens faits prisonniers lors du passage du Rhin, après avoir pris ici un jour de repos, ont continué leur route vers Lille. Ils ont été accueillis partout, et chacun s'est empressé de leur témoigner de l'intérêt.

La nouvelle municipalité de cette ville est entrée en fonctions. L'ancienne administration municipale vient de faire publier et afficher une espèce de justification de la gestion et de ses intentions: elle finit par avouer qu'elle n'a point mérité la confiance des habitans de Bruxelles par la conduite.

De Cologne, le 11 Mai.

La réserve de l'armée de Sambre et Meuse a repassé la Sieg, et a pris des cantonnemens dans le pays de Berg jusqu'à Dusseldorff. Il paroît que le dénuement de subsistances et de fourrages où se trouve le pays au-delà de la Lahn, a donné lieu à cette mesure.

Les abbayes de Siegbourg et de Deutz doivent payer une forte contribution dans le plus court délai. On a pris comme otages les supérieurs de ces couvens.

De Dusseldorff, le 8 Mai.

La contribution de 600 mille livres, imposée à notre ville par les françois, a donné lieu aujourd'hui à un assez violent tumulte. Les bourgeois devoient monter la garde sans fusil; ils s'y refusèrent. Le major de place les congédia en conséquence, après les avoir remerciés des services qu'ils avoient rendus. Différens bruits ayant circulé ensuite sur les moyens que les françois vouloient employer pour lever la contribution, une foule considérable d'habitans se rassembla sur la place du marché; et

quoique ce principe d'effervescence n'eût aucune suite, l'on n'en crut pas moins devoir faire conduire une pièce de canon sur la place.

Les fils de Son Exc. M. de Beveren, de M. le vice-chancelier baron de Knapp et de M. le conseiller intime de Burninck, ainsi que l'ecclésiastique Boheim, intendant de M. le ministre de Grein, ont été emmenés hier comme otages; plusieurs autres personnes notables ont une garde dans leur maison.

D'Elberfeldt, le 10 Mai.

La ville et baillage d'Elberfeldt viennent d'être grévés d'une contribution de 100 mille couronnes de France. Il est impossible de rassembler ici une aussi forte somme. Voici ce qui vient d'être publié à ce sujet:

Comme, d'après un ordre du général en chef Hoche, il a été imposé au duché de Berg une contribution de 18 cent mille livres, & que par-là celle qui avoit été imposée le 29 du mois dernier, vient à cesser. On est averti par celle-ci tous les magistrats & employés, & on les instruit en même tems que les officiers françois Miquelser et Hegoy & Romieu ont été chargés par le général en chef de la levée de la susdite contribution de 18 cent mille livres.

De par la commission des impositions,
Beveren.

D. Coblenz, le 7 Mai.

Le passage d'une rive à l'autre n'éprouve plus le moindre obstacle; les officiers françois vont librement au Thai, et les officiers autrichiens à Coblenz.

Aux termes de l'armistice conclu à Francfort, la forteresse d'Ehrenbreitstein peut se ravitailler de huit en huit jours, et tirer ses commensibles de Mayence; cette dernière place a la même faculté de s'approvisionner du Haut-Rhin.

** Deux chambres garnies, dans un jardin agréablement situé, près de la ville, sont à louer par mois ou pour Péié. S'adresser au Bureau de ce Journal.

** Pour la 12me Lotterie de Francfort, dans laquelle il y a à gagner les prix importans de 40,000 fl. 20,000, 10,000 fl. &c., on peut avoir chez moi des lots pour la première classe; qui sera tirée le 29 Mai prochain, à 3 fl., ou pour toutes les classes à 45 fl.; comme aussi des moitiés, des tiers & des quarts de lots. Le plan se donne gratis. On voudra bien afficher les lettres & les remises, & y joindre 4 kr. pour l'inscription.

Reinganum, à Francfort, sur la place de Trèves, No. 90.

** Pour la 116me Lotterie de Hambourg, dont le tirage, en une seule classe, aura lieu le 12 Juin prochain, & dans laquelle il y a à gagner les lots considérables de 60,000, 30,000, 15,000, 10,000, &c. marcs courant de Hambourg, à 40 kr. argent de Francfort le marc, on peut avoir chez moi des billets, l'entier à 40 fl.; le demi-billet à 20 fl. & le quart à 10 fl. On voudra bien envoyer les lettres & les remises franches de port, & joindre aux dernières 4 kr. pour l'inscription.

Reinganum, à Francfort, sur la place de Trèves, No. 90.

** A vendre, au Soleil-d'or, près la porte Ste. Catherine à Francfort, du vin de Bordeaux rouge, première qualité, en tonneaux & en bouteilles, à des prix très modérés. 2^o. de veau de cerues de Bâle, en cruches, à bon marché.

** M. d'Hennezel, de Lorraine, ancien Cadet des Hussards de Roban, est prévenu que j'ai reçu sa lettre, & qu'il peut revenir avec toute confiance dans l'endroit d'où il est parti le 22 du mois dernier; Il doit sentir que dans la circonstance actuelle, un prompt retour est absolument nécessaire, tant pour lui que pour moi D****.